Image not found or type unknown

Frais notaire séparation biens divorce

Par **cedricM**, le **14/06/2016** à **10:26**

Bonjour,

J'ai pris RV avec Mme chez un notaire pour rédiger un acte notarié de séparation des biens.

Notre bien est estimé à 250000 euros.
Des récompenses (donation et succession) en ma faveur sont de 34000 euros (28000 euros de donation de mes parents et 6000 euro de succession suite au décès de ma soeur).

Le notaire nous a estimé 13000 euros de frais de notaire (tout compris).

Ça me parait beaucoup.

Pouvez-vous conforter ou non cette somme ?

D'avance merci et bonne journée.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés